



CARTE NATIONALE D'IDENTITE FRANCAISE (C.N.I.)

Validité 10 ans

POUR UNE PERSONNE MINEURE

La demande est à faire à la Mairie de votre domicile :
Du lundi au jeudi de 08h/12h et 13h30/17h30 - Vendredi : 08h/12h et 13h30/16h
Contact : 04 79 37 25 02
Présence indispensable de l'intéressé(e) accompagné(e) d'un parent.

PIECES A FOURNIR

Pour toute demande :

- **2 photos d'identité de face, de moins de 6 mois**, en couleur, identiques, centrées, non découpées, non scannées, tête découverte. Le fond de la photo doit être gris clair uni.
- **L'original d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois** (facture EDF ou téléphone fixe ou portable ou attestation d'assurance habitation ou avis d'imposition ou de non imposition ou taxe d'habitation ou taxe foncière ou quittance loyer OPAC ou agence) au nom des parents
- **L'original de l'acte de naissance intégral, de moins de 3 mois**, à demander à la Mairie de votre lieu de naissance.
- **L'original d'une pièce d'identité du parent** qui accompagne l'enfant
- **L'original du livret de famille**

Dans les cas suivants :

- **Pour une 1^{ère} demande**

Vous ne possédez ni carte d'identité ni passeport : un justificatif de nationalité française si besoin exemple : le demandeur est né à l'étranger, de parents étrangers,...

Vous ne possédez pas de carte d'identité mais un passeport émis après le 30/05/2006 : apporter le passeport

- **Pour un renouvellement**

Vous possédez une carte plastifiée : apporter la carte

- **Suite à une perte ou à un vol**

En cas de perte la déclaration sera faite en mairie lors de votre demande

En cas de vol apporter la déclaration faite par le Commissariat ou la Gendarmerie

25 Euros de Timbres Fiscaux à prendre dans un bureau de tabac ou à la trésorerie ou au centre des impôts.

- **En cas de divorce ou de séparation**

L'original du jugement de divorce et la convention définitive dûment signée par le Tribunal et les intéressés

Si résidence alternée fournir en plus

L'original du justificatif de domicile de **moins de 3 mois**, de chacun des parents

L'original de la carte d'identité du parent